

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	22	
Représentés :	8	
Non représentés :	3	
		Séance du 17 décembre 2024
Votants :	30	L'an deux mille-vingt-quatre et le dix-sept décembre, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le onze décembre, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.
		Étaient présents également :
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjoints au Maire.		
Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, , Caroline PLATERO-DELERM, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Philippe COLLET, Michel MUS, Rosa Lila HAMMACHE, Simon SASTRE, Christiane TCHA SENG NOU, Frédéric BRES, Nadège AZZINARI, Patrice de CAMARET		
Étaient absents et non représentés : Sandy ROUVEL, Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE, Quentin ROUVIERE		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AÏTANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Avenant à la convention avec le Syndicat d'Énergie Vauclusien et relative à l'enfouissement des réseaux Avenue René Cassin

Mme Chantal GONNET - OLIVI, Adjointe au Maire rappelle que par délibération du 14 décembre 2021, la commune a signé une convention de financement avec le Syndicat d'Énergie Vauclusien relative aux travaux d'enfouissement des réseaux électrique basse tension et de télécommunication de l'avenue René Cassin pour un montant de 453 726,32€.

Mme Chantal GONNET - OLIVI, Adjointe au Maire précise que suite au décompte de l'opération, le cout total de l'opération actualisé s'élève à 480 171,47€.

Afin d'actualiser la participation de la Commune de Monteux au financement des travaux, conformément au décompte de l'opération, Mme Chantal GONNET – OLIVI, Adjointe au Maire, propose de prendre acte de cette modification dans la convention de financement sous la forme d'un avenant.

Le Conseil Municipal, Mme Chantal GONNET - OLIVI, Adjointe au Maire, entendue et **après en avoir délibéré à l'Unanimité**,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'actualiser la participation de la Commune de Monteux au financement des travaux d'enfouissement des réseaux électrique basse tension et de télécommunication de l'avenue René Cassin, conformément au décompte de l'opération.

- **DECIDE** de signer l'avenant n°1 à la convention de financement avec le Syndicat d'Énergie Vauclusien pour un montant actualisé de 480 171,47€. Le montant de l'avenant à la convention s'élève à 26 445,15€ arrondi à 26 445€.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.

Acte Exécutoire

Transmis le : 24/12/2024

Publié le : 24/12/2024

Notifié le :

Christian GROS


Maire de MONTEUX

Mohammed AÏTANE


Secrétaire de séance